

Le danger dont parle Monseigneur, n'est que trop réel, et plus d'un voyageur s'est noyé en sautant un rapide. C'est ainsi que disparaissait, il y a une couple d'années, M. Horace Bélanger, facteur en chef de la compagnie de la Baie d'Hudson, en descendant la rivière Nelson. Le 11 juillet, nos voyageurs entrèrent dans le lac Huron. Le P. Aubert dit la messe au fort de la Cloche, sur l'île Manitouline. Une vingtaine de personnes habitant cette île assistèrent au service divin. Monseigneur regretta de n'avoir point le temps d'aller saluer le Revd M. Proulx, missionnaire de cet endroit. Après cinq jours et demi de marche, ils atteignaient le Saut Sainte Marie, où ils furent traités avec les plus grands égards par M. Bannatyne, facteur de la compagnie. Les habitants des deux rives semblaient rivaliser pour le mal. L'ivrognerie y causait des désordres épouvantables. Les campements sur les rives du lac Supérieur furent souvent fort pénibles. D'ordinaire leur molle couche consistait en de grosses pierres ou des couches d'arbres. Le soir en mettant pied à terre, le premier souci, est de faire du feu. C'est à Monseigneur que cette besogne était échue. " Le P. Aubert aimait à préparer le bois, dit-il, et moi, j'étais le grand Lucifer. " Nous faisons des feux à brûler la terre entière ! Trois perches liées ensemble, formant l'élégant trépied auquel sont suspendues des chaudières qui annoncent aux voyageurs, ou bientôt, il leur sera donné de réparer dans un repas plus ou moins abondant, les forces qu'ils ont perdues par le travail. Il y a dans la vue d'un campement quelque chose de bien agréable. Le feu si gai de sa nature, des tentes asile de repos des voyageurs, un canot renversé dont on répare les brèches, un équipage et des passagers parlant ensemble de mille choses, mais surtout du pays et des amis, tout cela forme un ensemble charmant."

Le 21 juillet, ils se trouvaient à la rivière Michipicoton. Le P. Aubert y fit 9 baptêmes.

C'est ici que se placent les notes de Monseigneur, concernant les sauvages du lac Supérieur.

" Ces Indiens appartiennent à diverses tribus de la grande nation des Sautaux, qui tirent leur nom du saut Sainte-Marie, qu'il habitaient autrefois. Ces sauvages sont en général de beaux hommes bien faits et ils ne diffèrent des blancs que par la couleur. Ils laissent croître leurs cheveux d'ébène. Quelques-uns même les nattent comme le faisaient, il y a quelques années nos demoiselles canadiennes. Le costume de ces sauvages est très léger en été. Les hommes se contentent d'une bande de drap, d'à peu près six pouces de large et d'une brasse de long liée aux reins par une